



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°110 - MARS 2026



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

je voudrais tout d'abord vous faire un retour synthétique sur la dernière réunion du G12 à laquelle j'ai assistée, le 24 février dernier, présidée par la ministre déléguée, Alice Rufo.

Il a tout d'abord été présenté un point d'avancement de la mise en œuvre du plan blessés ; vous en avez déjà reçu le diaporama de présentation.

Le second point qui y a été abordé concerne les travaux de la Cour des comptes sur l'ONaCVG. L'analyse de ces travaux a fait l'objet de réflexions partagées sur l'avenir du monde dit des « anciens combattants ». Certaines conclusions vont avoir sous peu des conséquences que vous mesurerez dans vos départements et qui ne laissent pas de m'inquiéter ; je vous en livre deux parmi les plus « dimensionnantes ».

Aujourd'hui encore majoritairement constitué par la 3^e génération du feu, le périmètre des ressortissants s'est considérablement élargi de façon « disparate » au fil du travail parlementaire. De surcroît, la baisse future du nombre de ressortissants est une certitude : 1,67M aujourd'hui, 900 000 en 2033, 600 000 en 2040 et 500 000 en 2050. Ainsi, la majorité des anciens combattants sera issue des Opex post-1964 vers 2028-2030, mais la plupart ne seront pas encore pensionnés. Par ailleurs, quand bien même les engagements des armées françaises en Opex alimenteront naturellement le flux de nouveaux ressortissants, son volume n'atteindra jamais celui issu de la période de la conscription. Cela doit conduire à s'interroger sur le juste positionnement de l'ONaCVG, alors que l'une de ses principales missions est vouée à disparaître.

Compte tenu de cette décroissance des ressortissants, la Cour des Comptes suggère très logiquement de revoir le maillage départemental actuel de l'ONaCVG afin d'en réduire l'empreinte territoriale et ainsi les coûts de fonctionnement. Une expérimentation de regroupement de certains services au plan interdépartemental va être menée en 2027 : il s'agit de tester différentes formules dont la définition est en cours. Cela mènera indubitablement à une modification de l'offre de service de proximité, ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour les plus fragiles des ressortissants.

A toute chose malheur est bon et j'y vois pour l'UNC une relative opportunité, grâce à notre puissant maillage territorial. Sans bien sûr se substituer à l'ONaCVG, nous pourrions contribuer à intervenir dans ces intervalles que l'office aura du abandonner. C'est dans ce sens, entre autres, que le siège prépare une convention avec l'ONaCVG. Nous en reparlerons.

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur la Fondation Un avenir ensemble. Créée en 2006 et présidée par le grand chancelier de la Légion d'honneur, elle agit pour la mobilité sociale de notre pays en proposant aux décorés de la Nation (Légion d'honneur, Médaille militaire, ordre national du Mérite) de parrainer des élèves boursiers sur critères sociaux ou au mérite. Ces élèves sont accompagnés de la seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Ce parrainage dure donc en moyenne six à huit ans, pour un engagement d'une à trois heures par mois pour un parrain. 1 163 « filleuls » sont en cours d'accompagnement mais la Fondation s'est fixée un objectif de 1 500 accompagnés. Pour cela, elle a besoin de parrains et marraines supplémentaires. Alors n'hésitez pas à vous engager pour cette noble cause. Plus d'informations : www.fondation-unavenirensemble.org

Hervé Longuet - Président national

19-Mars - Rappel

Étonnement, le siège national ou même directement le président national sont encore interrogés sur l'attitude que doit adopter l'UNC face aux invitations à participer à la journée nationale du 19-Mars.

La position de l'UNC n'a pas varié sur ce sujet depuis longtemps et notre association maintient donc son refus de s'y rendre de façon officielle.



1962 est l'année qui marque la fin « officielle » de la guerre d'Algérie. Le 18 mars 1962, le monde entier apprend que Belkacem Krim, dirigeant du FLN, a apposé sa signature à côté des ministres français Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie au bas de la déclaration finale. Un cessez-le-feu doit s'appliquer sur tout le territoire algérien dès le lendemain à midi. Le 5 juillet 1962, l'Algérie cesse d'être une terre française pour devenir un état indépendant et souverain. Pour autant, ce « cessez-le-feu » ne fut respecté que par l'armée française. Pour le FLN, ce fut assurément le début du massacre qui se prolonge bien au-delà de l'indépendance ...

Fidèle à une position arrêtée il y a plus de 60 ans, l'UNC ne commémore pas le 19-Mars par respect pour les milliers de pieds noirs enlevés et tués, les 75 000 supplétifs musulmans qui ont eu le tort de croire en la parole de la France, abandonnés sans arme et massacrés, les prisonniers jamais libérés par l'ALN, les soldats français tués ou disparus après cette date funeste qui, on ne le répétera jamais assez, ne fut en aucun cas le « cessez-le-feu ». D'ailleurs, l'extension de l'attribution de la carte du combattant aux « 62-64 », le prouve s'il en était besoin.

Pour l'UNC, il s'agit d'une question de décence et elle demande à ses adhérents et notamment à tous les porte-drapeaux, de boycotter les cérémonies au niveau local, se réservant de commémorer la mémoire de tous ceux qui sont « Morts pour la France » en Afrique du Nord à l'occasion de la cérémonie du 5-Décembre mais également de celle du 25-Septembre, s'agissant d'honorer les harkis et autres membres des forces supplétives.

Pour autant, rien interdit de s'y rendre, par amitié et compte tenu des liens « confraternels » qui peuvent exister localement entre adhérents d'associations distinctes, mais impérativement et exclusivement à titre individuel, sans se prévaloir de toute appartenance à l'UNC et sans signe distinctif.

Elections

Le 1^{er} tour des élections municipales vient de se dérouler et dimanche prochain aura lieu le second tour pour les communes concernées.

Il faut rappeler que l'UNC se revendique depuis sa fondation comme une association apolitique, c'est-à-dire qu'elle refuse d'être instrumentalisée ou cataloguée. Aussi, tout adhérent de l'UNC qui s'est engagé dans la campagne électorale - et c'est tout à son honneur - doit le faire à titre strictement individuel, sans jamais impliquer l'UNC.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

RETROSPECTIVE

Mardi 17 février

Obsèques de Jean-Frédéric Guischard,
ancien président de l'UNC-75
Conseil d'administration
de la Fondation du souvenir de Verdun

Vendredi 20 février

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mardi 24 février

Réunion du G12 par la ministre déléguée auprès de la ministre
des Armées et des Anciens combattants

Mercredi 25 février

Commission permanente de l'ONaCVG

Jeudi 26 février

Déjeuner de travail avec le chef du service d'information et de
relations publiques de l'armée de l'air et de l'espace

Dimanche 1^{er} mars

Ravivage de la Flamme par la Fondation maréchal Leclerc

Vendredi 6 mars

Déjeuner de travail avec le président du Souvenir français

Dimanche 8 mars

Messe à la mémoire d'Hugues Dalleau,
président de l'UNC de 1991 à 2001

Mardi 10 mars

Réunion de travail au cabinet de la ministre déléguée
auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Mercredi 11 mars

Hommage aux fondateurs des Ailes brisées
Bureau national en visioconférence

Jeudi 12 mars

Dîner de gala des Ailes brisées

AGENDA

Lundi 16 mars

Conseil d'administration de l'ONaCVG

Mardi 17 mars

Cérémonie d'hommage à l'adjudant-chef Frion
au monument Opex de Paris

Mercredi 18 mars

Réunion sur les budgets prévisionnels 2026 et 2027

Vendredi 27 mars

Conseil d'administration national
à l'Institution nationale des Invalides

Dimanche 29 mars

Congrès de l'UNC-80 à Amiens

Mardi 31 mars

Ravivage de la Flamme par le
Comité d'entente des plus grands invalides de guerre